

FIFTH PARLIAMENT

THIRD ORDINARY SESSION



DAILY HANSARD REPORT

MONDAY 07 OCTOBER 2019

MONDAY 08 OCTOBER 2019

HANSARD REPORT OF THE PAN-AFRICAN PARLIAMENT



FIFTH PARLIAMENT

THIRD SESSION

Monday, 07 October 2019

The House met at 09.00 am

[The President in the Chair]

M. LE PRÉSIDENT : Chers collègues,

Chers invités,

Je vous invite à observer une minute de silence pour prier ou méditer.

(Une minute de silence, de prière ou de méditation est observée)

(Coup de maillet)

La séance est ouverte !

Veillez rester debout pour l'exécution de l'hymne de l'Union africaine !

(Exécution de l'hymne de l'Union)

Veillez vous asseoir !

(Applaudissements)

Chers collègues,

Conformément aux dispositions de l'article 38, alinéa 1^{er}, j'ai, à présent, l'honneur et le plaisir d'accueillir nos invités dans la Chambre.

J'invite S.E.M. Fumio Shimizu, Ambassadeur du Japon auprès de l'Union africaine, à faire son entrée dans la salle.

(L'Ambassadeur du Japon auprès de l'Union africaine fait son entrée)

(Applaudissements)

One Africa, One Voice!

J'invite S.E. Dr Matshidiso Moeti, Directeur régional OMS- Afrique.

(Le Directeur régional OMS- Afrique fait son entrée dans la salle)

(Applaudissements)

J'invite S.E.M. Soumaïla CISSÉ, ancien membre du Parlement panafricain et leader de l'opposition de la République du Mali.

(S.E.M. Soumaïla CISSÉ fait son entrée dans la salle)

J'invite Mme ESSOLA épouse YAKELE de la Société civile.

(Mme ESSOLA épouse YAKELE fait son entrée dans la salle)

(Applaudissements)

J'invite Madame Sénateur Odette MASSU, Présidente de la Commission de la Santé du Sénat du Congo.

(Madame la Présidente de la Commission de la Santé du Sénat congolais fait son entrée dans la salle)

(Applaudissements)

J'invite S.E.M. Elman ABDULLAYEV, Ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Union africaine.

(L'Ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan fait son entrée dans la salle)

(Applaudissements)

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon auprès de l'Union africaine ;

Excellence Monsieur Soumaïla CISSÉ ;

Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations internationales accrédités en Afrique du Sud ;

Excellence Madame la Vice-présidente ;

Excellences Messieurs les Vice-présidents ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions permanentes, des Caucus des femmes et des jeunes du Parlement panafricain ;

Honorables députés au Parlement panafricain ;

Mesdames et Messieurs en vos rangs, titres et qualités.

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue, au nom des Parlementaires panafricains dans ce temple de la démocratie des peuples africains, à l'occasion de la troisième session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain.

La présente session se tient dans un contexte particulier marqué par les événements malheureux de haine de l'homme noir contre son semblable survenus en Afrique du Sud, le mois dernier.

Situation d'autant plus déplorable que certains Africains ont trouvé la mort sous le regard complice de ceux-là qui ont cultivé cette idéologie de la haine.

Dans ce contexte douloureux, le Parlement panafricain, par ma voix, condamne fermement les actes odieux perpétrés par les ennemis de la paix.

À ces morts tombés sous le coup de l'horreur, je voudrais adresser un hommage mérité à ceux de nos collègues qui nous ont quittés. Il s'agit de l'Honorable El Hadj Diao KANTÉ de Guinée et l'Honorable Sénateur Michael Temple, durant l'intersession.

Qu'il me soit permis, en notre nom à tous, d'avoir une pensée pour les filles et fils d'Afrique morts en Méditerranée et dans les champs de l'extrémisme violent, et d'évoquer la disparition des illustres fils d'Afrique que Dieu a rappelés à lui, à savoir les Présidents Béji Caïd Essebssi de Tunisie, et le Camarade Robert Mugabe du Zimbabwe.

Pour tous ces morts, je vous prie de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence.

(Coup de maillet)

(Observation d'une minute de silence)

Merci beaucoup.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner le caractère sacré d'une vie humaine.

Aucun être humain n'a le droit d'ôter la vie à un autre.

Néanmoins, nous avons suivi avec consternation les tristes événements du mois dernier en Afrique du Sud, pays multi culturaliste, multiracial où le vivre ensemble est une réalité.

D'aucuns parleraient de xénophobie, mais à y voir de près, on pourrait les qualifier de négro-phobie. Ces événements ont démontré aux yeux du monde, l'intolérance de l'homme noir, car à l'utilisation de l'arme blanche s'est associée la barbarie noire.

Nous condamnons donc fermement ces événements.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Nous saluons la prompt réaction des Hautes Autorités d'Afrique du Sud. Au premier rang desquels S.E.M. Cyril Ramaphosa, qui a condamné avec force les auteurs de ces événements et demandé que justice soit rendue aux victimes.

Le Parlement panafricain doit toujours être une partie des solutions aux problèmes qui minent notre continent.

Aussi, le Bureau a décidé de maintenir cette Session pour exprimer notre solidarité aux Peuples africains victimes de violence et apporter notre soutien aux efforts de paix engagés par les autorités sud-africaines.

Mes chers collègues,

Nous pensons à tous ceux qui ont été obligés de se réfugier dans les centres communautaires. Ces hommes, femmes et enfants qui ont dû abandonner leur foyer, d'une extrême pauvreté, et aller se réfugier dans des camps de fortune pour avoir la vie sauve. Ces pratiques n'honorent pas notre continent tourné résolument vers son intégration.

Au-delà des événements malheureux d’Afrique du Sud, notre continent est déchiré de l’intérieur par des mouvements sociaux, les contreperformances économiques et les relations conflictuelles avec l’Occident.

Le continent ne saurait être réduit aux atrocités et dans la misère.

Cependant, dans le cycle de violences que traversent certains pays d’Afrique, et bien que la violence persiste au Sahel, certains pays du continent cherchent des solutions aux crises internes auxquelles ils font face.

Nous saluons les efforts de paix au Soudan, qui sont en bonne voie pour la stabilité retrouvée.

Quant au Cameroun, sur convocation de S.E.M. Paul Biya, le Cameroun a tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019, un grand dialogue national afin de trouver une solution pacifique à la crise sociopolitique qui secoue le pays.

Les résolutions de cette concertation apporteront, à coup sûr, une solution définitive à la crise en cours.

En Algérie, le Mouvement social pacifique (*Hirak*) débouche sur une élection présidentielle prochaine, dont nous souhaitons tous qu’elle puisse se tenir à la date prévue du 12 décembre 2019, et que le peuple algérien puisse exprimer librement le choix de son dirigeant.

Aussi, nos pensées se tournent vers le peuple libyen frère, qui croupit dans une crise sociopolitique, dont les ramifications sont à l’extérieur de notre continent.

Le Parlement panafricain se tient aux côtés des frères libyens pour jouer sa partition dans la recherche de solutions durables à cette crise.

Aussi, le Parlement panafricain va organiser un sommet parlementaire de haut niveau. Ce sommet parlementaire aura pour but d’appuyer les efforts de paix engagés par S.E.M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, panafricaniste de la première heure et Président du Comité de Haut Niveau de l’Union africaine sur la Libye.

Excellences Mesdames et Messieurs,

L'espoir des peuples africains au lendemain des indépendances n'est pas comblé.

Les pays ne peuvent pas continuer à sombrer dans l'horreur et creuser le fossé du développement auquel aspirent ces peuples.

La mise en place d'une nouvelle zone de libre échange commercial ouvre la voie à un nouveau départ et à de nouvelles espérances : la libre circulation des personnes et des biens, l'intégration sociale, politique, culturelle et économique de notre continent.

L'Afrique, après les indépendances et la fin de l'apartheid, doit s'unir et développer ses gisements de matières premières en faveur de l'épanouissement des peuples africains, qui continuent à mourir en Méditerranée à la quête du bien-être.

Tous les efforts de notre continent doivent être tournés vers le développement économique, social, politique et culturel.

Face aux défis de l'heure, l'Afrique ne saurait se permettre le luxe de querelles intestines et la haine qui freinerait davantage son développement.

Nous voulons une Afrique en paix et stable, gage de développement durable.

Je voudrais exhorter les dignitaires religieux du monde, à l'instar du Pape François, de prier pour la paix en Afrique.

Je ne saurais terminer sans adresser mes sincères remerciements à vous tous, ici présents, et au gouvernement du pays hôte, l'Afrique du Sud, pour tout le soutien qu'il apporte au Parlement panafricain, et pour ses efforts de paix pour juguler la crise socio-humaine qui a secoué une partie de ce beau pays.

Long live Africa!

Long live Pan-African Parliament!

Long live African Union!

One Africa! One Voice!

I thank you very much for your attention.

(Applaudissements)

Monsieur le Secrétaire général,

Donnez-nous le deuxième point inscrit à l'ordre du jour de nos travaux.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Merci Monsieur le Président.

L'ordre du jour appelle la prestation de serment par les nouveaux membres.

M. LE PRÉSIDENT : L'ordre du jour appelle la prestation de serment par les nouveaux membres.

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez la parole !

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Merci Excellence Monsieur le Président.

Bonjour chers honorables membres.

Je procède à l'instant, à l'appel des nouveaux membres, pays par pays. Ils passeront à la tribune pour prêter serment, selon la formule qui figure déjà dans le document qu'ils ont en main.

Le premier pays : il s'agit du Bénin.

J'invite :

- Hon. Hounsa Justin Agbodjete ;
- Hon. Rosine Dagniho ;
- Hon. Paulin Gbenou ;
- Hon. Sedami Medegan Fagla ;
- Hon. Boundja Jaques Yempabou ,

à se présenter à la tribune pour la prestation de serment.

(Applaudissements)

(Les nouveaux membres ci-dessus ont prêté serment conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Parlement panafricain et renvoyé à l'exercice de leurs fonctions).

HON DJIBRIL WAR [SÉNÉGAL] : Monsieur le Président, je voudrais attirer votre attention conformément au Règlement intérieur que le ci-devant l'honorable KONE, n'a

pas observé la formalité, lever la main pour prêter serment. S'il peut le recommencer pour ceux...

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Président, aujourd'hui c'est la cérémonie officielle. Un seul point inscrit à l'ordre du jour. Est-ce que c'est faisable ? Vous autorisez qu'il reprenne ?

LES HONORABLES MEMBRES : Oui

M. LE PRÉSIDENT : Il n'a pas prêté ?

LES HONORABLES MEMBRES : Non.

M. LE PRÉSIDENT : On n'a pas droit aux motions. C'est quand même une cérémonie d'ouverture officielle, monsieur le président.

HONORABLE DJIBRIL WAR [SÉNÉGAL] : Monsieur le Président...

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur WAR, asseyez-vous ! Monsieur WAR, asseyez-vous ! Je croyais que dans l'orientation, on leur a dit de faire un serment de groupe. C'est ce que je croyais, peut-être qu'il n'a pas suivi ce qu'il fallait faire. Reprenez donc !

Compte tenu du nombre de députés, on ne peut pas faire le serment individuel.

HONORABLE PAULIN GBENOU [BENIN] : D'accord. Merci.

Prête serment conformément à l'article 9 du Règlement intérieur.

M. LE PRÉSIDENT : Veuillez prendre place Honorable.

Monsieur le Secrétaire général, veuillez nous dire quelle est la méthode pour laquelle vous avez opté. Si c'est la méthode de groupe, il faut que le groupe passe. Si vous voulez aller de façon individuelle, vous nous dites.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président.

La prestation de serment se fait par groupe de pays. Et pour une meilleure audition, je voudrais faire entendre que le serment étant un acte solennel, les parlementaires qui se présentent ici récitent la formule du serment en chœur et à haute voix et soulèvent la main pour prêter solennellement. Ceci pour permettre de gagner du temps et c'est ce que nous avons l'habitude de faire.

Ceci étant,...

M. LE PRÉSIDENT : Any problem ?

HONORABLE MAMÉDI SIDIBÉ [MALI] : Monsieur le Président, je pense que la finalité qui sied à la prestation de serment, en tout cas c'est de passer individuellement. Je pense que le fait de passer en groupe, je pense que c'est nouveau hein...en tout cas chacun d'entre nous à toujours prêté serment individuellement.

(Coups de maillet)

UN HONORABLE MEMBRE : On a fait par groupes.

(Coups de maillet)

M. LE PRÉSIDENT : Cher collègue, nous avons quarante cinq personnes, quarante cinq députés qui doivent prêter serment ce matin. Si vous optez pour que chaque député passe, fois trois (X 3) cela va nous faire 150 minutes. Or, nous avons opté pour la prestation par groupe, pour économiser le temps, mais ce que je peux recommander c'est que tout le monde doit lever la main pour dire : Je le jure ! À ce titre, le serment est accepté.

Je crois que c'est un travail que l'on devait bien faire lors de l'orientation des nouveaux députés pour qu'ils ne se trompent pas. Donc vraiment cher collègue, si ce sont trois députés on peut le faire, mais quarante cinq (45)...

Monsieur le Secrétaire général, vous avez la parole.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: Merci, Excellence.

J'appelle à présent les parlementaires ci-après à prêté serment:

1. République Démocratique du Congo.

- Jaynet Kyungu Désiré Kabila,
- Jacques Djoli Eseng'Ekeli,
- Eric Ngalula Ilunga,
- Carole Agito Amela,
- Didier Molisho Sadi.

2. Madagascar

- Jocelyne Rahelihanta,

- Jean Bosco Rivotiana,
- Félix Manoloso,
- Jean Nicolas Randrianasolo,
- Houssen Rochelin.

3. Malawi

- Rodrick Samu,
- Ezékiel Peter Ching'oma,
- Chrissie Kamanga,
- Chimwemwe Mazabuka et de
- Yerima Chihana.

4. République Fédérale du Nigeria

- Bashir Isah,
- Humpe Babatunde,
- Taiwo Oluga,
- Bala Ibn Na'allah et de
- Betty Apiafi.

5. République d'Afrique du Sud

- Dr Mathole Motshekga,
- Amos Masondo,
- Pemmy Castelina Pamela Majodina,
- Thembekile Richard Majola et de
- Julius Sello Malema.

Les Honorables Députés ci-dessus cités ont tous prêté serment conformément à l'article 9 du Règlement intérieur et ont été renvoyés dans l'exercice de leur fonction.

(Applaudissements)

On vient de m'apprendre que l'un des honorables membres du Bénin qui n'était pas là au moment où ses collègues prêtaient serment est dans la salle. Je voudrais, avec votre permission monsieur le Président, avec la permission de la Chambre, l'inviter à venir prêter serment. Il s'agit de l'Honorable Sédami Medegan Fagla, si elle est dans la salle. Je vous en prie Honorable !

- *Deux honorables députés du Bénin prêtent serment.*

(Applaudissements)

Nous sommes arrivés au terme du serment de ce matin. Je précise que sur un nombre de quarante cinq (45) parlementaires qui devaient prêter serment, certains ne sont pas présents. Au fur et à mesure que nous allons enregistrer l'arrivée de ces membres, nous allons apprêter le processus pour que ces derniers puissent prêter serment au fur et à mesure du déroulement de nos séances.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, chers collègues, Merci monsieur le Secrétaire Général.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui viennent de prêter serment. Cette maison est la vôtre. D'aucuns sont des anciens de la maison, ils connaissent les pratiques. Tout de suite, passez la main aux nouveaux venus pour que nous puissions débattre des questions d'intérêt pour notre continent. L'Afrique attend de nous les grands chantiers et la réalisation de son intégration.

Aussi, voudrais-je vous inviter à suivre avec intérêt, les messages de solidarité qui nous serons lus respectivement par :

- Son Excellence, Monsieur Fumio Shimizu, Ambassadeur de la République du Japon auprès de l'Union africaine et également
- Son Excellence Monsieur Herman, Ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan en Ethiopie.
- Son Excellence Soumaila Cissé.

Vous savez, un converti quand il arrive au temple, il a toujours un mot à dire. Il connaît bien cette maison et il nous a fait l'honneur de nous rendre visite. Il aura donc son mot à dire et après, nous allons continuer nos travaux.

J'invite donc son Excellence, Monsieur Fumio, Ambassadeur du Japon à prononcer son mot de solidarité.

H.E MR. FUMIO SHIMIZU [AMBASSADOR OF JAPAN TO THE AU]: The Rt. Hon. President of the Pan-African Parliament, Mr Roger Nkodo Dang; Honourable guests; Honourable Members of the Pan-African Parliament; Excellencies; Ladies and Gentlemen, good morning. Bonjour.

I would like to congratulate you all on the opening of the Third Ordinary Session of the Fifth Parliament of the Pan-African Parliament. It is a great honour to be invited by the

Rt. Hon. President of the Pan-African Parliament today. It is a special significance for a Japanese Diplomat like me to be in front of all representatives of African Union Member countries in this year, 2019. This is because in this year, there was the succession of the new Japanese Emperor to the throne in May and the TICAD 7 held in August.

Today, I would like to talk about the recent development of relationship between Japan and Africa, in particular, the achievements of the TICAD 7. While Japan and Africa have enjoyed a friendly relationship for a long time, it is getting more importance these days due to Africa's economic growth, increasing population and our endeavours on peace and stability in the world.

Japan has further strengthened its relationship with the African Union as evidenced by the establishment of the dedicated mission with Japan to the African Union in January 2018. And I was nominated as the First Ambassador of this mission. The proof of our close partnership is TICAD. TICAD is a Summit or International Forum on African Development. Since the TICAD process started in 1993, Japan has continuously promoted African ownership and international partnership. This year, from 28th to 30th of August, TICAD 7 was held at the City of Yokohama in Japan with the following theme: "Advancing Africa's Development through People, Technology and Innovation". More than 10,000 people from Africa and Partner countries, representatives of International and Regional Organisations, the business sector and the civil society participated in this summit.

This TICAD summit was co-Chaired by our Japanese Prime Minister, Mr Abe Shinzo and His Excellency, Mr Abdel Fattah el-Sisi, President of the Arab Republic of Egypt, Chair of the AU this year. The chair of the AU played an important role as a co-organiser. At the end of the summit, the Yokohama Declaration 2019 and the plan of action were adopted. Along with those outcomes of the TICAD 7, Japan will further strengthen a variety of cooperation with Africa.

At the opening session, Prime Minister Abe delivered his keynote address whose initial part touched upon strengthening the Japan-Africa economic relationship and the promotion of Japanese private investment in Africa. Prime Minister Abe emphasised the

partnership between Japan and Africa which will be strengthened through entrepreneurship and enterprise, along with investment and innovation.

Japan will continue to contribute to the improvement of Africa's business environment and put forth every possible effort so that the amount of Japanese private investment in Africa which was \$20 billion over the past three years will be surpassed in the years to come.

To achieve such expansion of investment, Japanese Government will make all the efforts including the training of African people in the area of business and industry through "kaizen" or improvement initiative and through technical assistance implemented by JICA (Japan International Cooperation Agency) and others. Empowerment of youth and women is one of the key cooperation targets in this direction.

With regards to the Japan-Africa economic relationship, we expect further progress on the economic integration of Africa including through African Continental Free Trade Agreement. Japan would like to support its implementation.

Ladies and Gentlemen, the social sector issues were also discussed in the TICAD 7. Japan will contribute to building resilient and sustainable societies which are indispensable for the realisation of human security and the Sustainable Development Goals.

In the health sector, it is Japan, throughout the history of TICAD that has promoted universal health coverage in Africa. Japan pledged to bring UHC to three million recipients in Africa. We think it is important to strengthen resilience and preparedness including our effort to tackle the Ebola Fever. Japan will also contribute to combating climate change, disaster reduction and quality education in Africa based upon our experiences and expertise.

Peace and security are crucial as a pre-condition for economic growth and the improvement of the wider effect. Prime Minister Abe introduced, in his keynote address, Japan's new approach for peace and stability in Africa. Japan will closely work with the African Union and Regional Economic Communities to support Africa's effort through conflict prevention and mediation. Through this approach, Japan will assist institution

building and human resources development to make judicial, governmental, administration and legislative systems stable and secure so that nation building does not move backward as a result of conflict.

These contributions will be aligned with “Silencing the guns by 2020”, which is next year’s theme for the African Union.

Moreover, Prime Minister Abe expressed that together with Africa, Japan would like to safeguard the Indian and Pacific oceans which connect Japan and Africa with great care as an international public good, where the rule of law be applied. In this regard, Japan will contribute to the development of green economy through the development of marine resources as well as to the strengthening of maritime security and safety which are indispensable for maritime resources development, and also to contribute to the protection of the marine endowment, including through measures to tackle plastic marine litter.

Ladies and Gentlemen, my sincere hope is that the ties between Japanese and African people could be enhanced through people-to-people exchange.

In this context, Japan will host next year’s Olympics and Paralympics Games.

We welcome African best athletes to come to Tokyo next year.

When we talk about people-to-people exchange, we cannot ignore the importance of exchanges of parliamentarians.

During the TICAD 7, a meeting was held between H.E. Mr. Moussa Faki, Chairperson of the Commission of the African Union and Members of Japan AU Parliamentary Friendship League of the National Diet of Japan. I wish that parliamentary exchanges between Japan and Africa could take place in the near future.

Finally, let me reiterate my conviction that through the TICAD 7 and towards the TICAD 8 to be held in Africa in 2022, the relationship between Japan and Africa will be further strengthened.

Towards this end, I will spare no effort – and let me take this opportunity to humbly ask further understanding and cooperation of all of Your Excellencies here, who are representing African People.

Thank you for your attention.

THE PRESIDENT: Thank you very much, Your Excellency. I will now give the floor to His Excellency Mr Elman Abdulayev, Ambassador of Azerbaijan to Ethiopia.

H.E ELMAN ABDULLAYEV [AMBASSADOR OF AZERBAIJAN TO ETHIOPIA]: Good morning Your Excellency Hon. Roger Nkodo Dang; good morning esteemed Members of the Pan-African Parliament.

It is a great pleasure and honour to be invited to this opening ceremony.

And frankly speaking, it is always a very positive and interesting move to be here among you. And having prepared a speech, I will speak out of my heart. I am sure it will be short but just to make sure that - I always prefer to speak on this podium on behalf of our hearts.

It is an honour and privilege to come all the way from Addis Ababa and to salute you. I see many familiar faces here and would also like to salute my esteemed colleague, Ambassador Sibó who came along with me from Addis Ababa. Mr. President, thank you very much for this kind invitation.

First, I would like to start by wishing you very successful deliberations in your subsequent sessions.

I also would like to congratulate the newly sworn-in Members of the Pan-African Parliament and wish them all the luck and success.

Honourable Members of the Pan-African Parliament, just a couple of words about Azerbaijan-Africa relationship; first of all, this is not a new relationship - although Azerbaijan is a newly independent country which attained independence in 1991 from the Soviet Union. Our cooperation goes back to the 1960s and 1970s when Azerbaijan – with its capital, Baku – was among the most important academic capitals of the Soviet Union. Thus in Africa, more than 15,000 graduates came back to their countries after studying in different universities of Azerbaijan and served their continent with dignity. We, as Azerbaijan, always felt that we have to be close to our African brothers and sisters in their fight against colonization and for independence.

And we always felt it is our duty to start and continue this road with them.

After the independence, Azerbaijan under the leadership of our President, His Excellency Ilham Aliyev, we initiated different social projects among which are educational projects, which is of course the capacity building projects. We re-launched this programme to bring again many more African brothers and sisters to Azerbaijan where we can assure that they receive proper education so they would be back in their continent and serve their people with dignity.

As I have mentioned before that Azerbaijan was from the beginning with the people of Africa to support this beautiful continent in its struggle for independence.

This year, precisely on 25th-26th October, Azerbaijan is hosting the summit of the Non-Aligned Movement. Azerbaijan is one of the newest members of the Non-Aligned Movement. And of course as you know and as you are well aware, the Non-Aligned Movement is a Movement that is inspired by the de-colonisation process in Africa, by the independence of Africa and inspired Africa in its de-colonisation. By the way, Africa is the founding father of the Non-Aligned Movement. So being the newest member of this Movement, Azerbaijan, as the new Chair of the Movement, is going to bring a new focus on Africa during our three-year chairmanship.

Our membership and chairmanship will focus on different issues that Africa is tackling today on different levels. We are expecting participation of many heads of state and government and other officials from this continent.

Also, Your Excellency, Mr. President, we are expecting your participation because we thought that we really need to have the Pan-African Parliament with us at this Summit. So it will be our honour and privilege to have this important organ being represented by His Excellency, President Roger Nkodo Dang.

So Your Excellencies, dear brothers and sisters, Members of Parliament, allow me at the end to wish you all again a successful job that you are already having and wish you very fruitful deliberations in discussing the African matters because from Addis Ababa, it is already visible how the Pan-African Parliament is becoming more visible and vocal. That makes us all happy.

So thank you so much and let me conclude my speech by thanking His Excellency, Mr. President, for having me here and wish you again a successful continuation of your deliberations. Thank you.

THE PRESIDENT: Thank you very much, Your Excellency. Now I would like to give the floor to Hon. Cissé Soumaïla, former Member of PAP. I also wish to welcome you back to your House.

HON. CISSÉ SOUMAILA [ANCIEN MEMBRE DU PAP] : Merci beaucoup Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Honorables Membres du Parlement,

Je ne peux que vous remercier pour l'honneur et le privilège que vous me faites de m'inviter aujourd'hui. J'ai l'habitude de m'asseoir derrière, aujourd'hui je suis devant. Alors, je vous remercie pour cela. Vous savez tout à l'heure quand on m'a dit que le Président voulait que je parle j'ai dit : « ah... qu'est ce que je vais dire ? » Alors je me suis dit je vais écrire rapidement quelque chose, j'ai fouillé mes poches mais je n'avais pas de papier.

Alors je me suis rappelé que l'Ambassadeur m'a donné sa carte de visite alors je l'ai utilisé (*rire*) comme papier. Alors j'ai eu deux idées :

La première ce que je souhaite, c'est que ce Parlement soit plus fort. Qu'on entende encore plus la voix de ce Parlement. Aujourd'hui, les problèmes que nous avons, les problèmes de gouvernance, créer les constitutions réelles de contre-pouvoirs, je rêve de cela pour le Parlement Panafricain.

Je suis jaloux quand je vois d'autres Parlements qui choisissent leurs Commissaires. Je vois d'autres Parlements qui s'impliquent au plus haut niveau pour que l'union soit, parce que le Parlement lui donne ces attributs. On lui donne la force de choisir et le Parlement est indispensable, il faut que le Parlement Panafricain soit un tel Parlement et je le souhaite très fort. [*Applaudissements*]

La deuxième chose c'est l'Ambassadeur tout de suite qui en a parlé, la Zone de Libre Echange. Nous avons créé la Zone de Libre Echange. J'ai eu la chance de diriger l'UEMOA et on a créé une Zone de Libre échange. On se bat beaucoup plus que la libre circulation des marchandises que pour la libre circulation des hommes. Il est temps que les hommes circulent sur le continent librement.

A chaque étape il faut encore des visas, à chaque étape il faut changer bien sûr le Moi j'insiste là-dessus parce que la dimension humaine doit être quelque chose que nous devons porter en nous-mêmes, nous devons avoir le cœur dans la main pour que l'Afrique puisse se construire. La Zone de Libre Echange ne doit pas être qu'une zone d'échange de marchandises

La troisième idée qui m'est venue bien sûr je pense à mon pays et je pense surtout au Sahel et toutes les difficultés que nous avons aujourd'hui. Des guerres intercommunautaires, un terrorisme qui ne dit pas son nom, des vieux reflexes qui sont dépassés qui reviennent aujourd'hui. Je pense très sincèrement que votre voix doit être entendue plus forte encore, vous devez crier avec ses enfants qui pleurent. Vous devez crier avec ces femmes qui voient leurs enfants mourir, leurs frères mourir, leurs maris disparaître par des forces du mal. Je crois que ça ne doit pas rester indifférent.

Monsieur le Président, vous devez avoir une commission d'information dans le Sahel, vous devez savoir ce qui se passe dans le Sahel. C'est absolument dramatique, c'est inhumain et je souhaite que chacun de vous en soit conscient. C'est malheureusement quelque chose qui peut arriver n'importe où sur le continent, ça peut arriver chez n'importe qui, ça peut nous arriver dans nos familles et ça peut arriver chez nos voisins, chez nos amis. C'est pour ça que chacun de nous doit se mobiliser pour que cela s'arrête.

Enfin Monsieur le Président, je voudrais vous remercier avoir une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés, je pense au Doyen KANTÉ, je pense à TEMPLE, des hommes d'expérience, des hommes qui nous ont appris beaucoup de choses. Aujourd'hui, j'aimerais vraiment verser une larme pour eux.

J'aimerais vous dire enfin que je dois vous remercier. Vous savez quand on a des ambitions politiques comme je l'ai eu, on apprend beaucoup plus. On apprend ce que

c'est la solidarité, on apprend à se contredire, on apprend à écouter. Ce n'est pas facile d'écouter. On apprend à supporter et à tolérer l'autre, on apprend à subir, à subir tout : les contre-vérités, les trahisons, les difficultés. Mais des hommes comme les autres, on a parfois mal au pied, on a parfois mal à la tête, on nous demande d'être encore plus fort. Et grâce à vous, je pense que j'ai été plus fort, le combat, je le continue, je vous remercie très sincèrement pour votre fraternité, votre amitié, j'ai beaucoup, beaucoup appris ici, et merci à vous tous ! Merci les femmes j'insiste là-dessus, parce qu'elles se sont battues ici, [*Applaudissements*] elles se sont battues ici j'étais un tout petit peu peiné de voir que les compositions sont revenues à 1/4 et non à 2/5, je m'excuse de souligner cela, mais merci encore, merci à tous.

Merci Monsieur le Président.

(Applaudissements dans la salle)

M. LE PRÉSIDENT : Merci Honorable SOUMAILA.

Chers collègues, nous venons donc de suivre le message de solidarité, la marche vers la coopération internationale de notre Parlement est résolument engagée. Nous allons répondre à l'invitation du Sommet des non-alignés, mais également nous attendons beaucoup de la coopération avec le Japon. Ce Parlement doit aller de l'avant tel que l'a souhaité l'Honorable SOUMAILA.

Nous sommes les hommes et les femmes capables d'assumer les responsabilités de ce continent mais on reste tout le temps relégués au second plan. Et ça, nous devons nous battre pour prendre le devant de la scène car nous représentons les peuples africains.

Et c'est par cette note d'espoir que je vais suspendre nos travaux pour accueillir notre invitée d'Honneur.

J'invite tous les invités et les Honorables Députés à se diriger vers la salle des pas perdus pour une pause-café.

La séance est suspendue et reprend dans quinze minutes. [*Coup de maillet*]

M. LE PRÉSIDENT : La séance est reprise !

La Très Vénérable Honorable Jeanine MABUNDA LIOKO, Présidente de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, première femme élue à ces fonctions depuis les indépendances en 1960. C'est elle qui nous fait l'honneur de nous visiter ce jour.

Qui est-elle ?

La Très Honorable Jeanine MABUNDA a fait partie du gouvernement Gizenga et Muzito, du 5 juillet 2007 au 6 avril 2012.

MABUNDA a été Directrice du Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) du pays. Elle est Présidente de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo depuis les élections du 24 avril 2019.

La Très Vénérable MABUNDA a suivi des études à l'Université catholique de Louvain en Belgique avant d'occuper plusieurs postes de responsabilité dans le secteur privé, notamment dans la City Bank en 1988.

De 1993 à 1996, elle supervise la Direction commerciale d'Africa System.

De 1997 à 2000, elle est Conseillère au Cabinet du Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo et participe, à ce titre, aux négociations trimestrielles FMI-Banque mondiale à Washington et à Paris.

En 2002, elle est nommée Administrative déléguée générale (ADG) du Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI).

Au cours de ce mandat de cinq ans, le Fonds de Promotion de l'Industrie se dote d'un nouveau siège social sur fonds propres et poursuit une politique salariale de paiement régulier des salaires. Elle obtient aussi l'augmentation des interventions du Fonds de Promotion de l'Industrie en faveur des entreprises, l'amélioration du taux de recouvrement des prêts et la réduction du déficit.

Le 16 février 2007, elle est nommée ministre du portefeuille de l'État et est chargée notamment de la réforme des entreprises publiques.

Puis, le 9 juillet 2012, le Président Joseph KABILA la nomme Conseillère spéciale en matière de lutte contre les violences sexuelles.

Loin de ces sujets dans lesquels elle a exercé ses activités et dans un domaine où la République démocratique du Congo avait mauvaise réputation.

Aujourd'hui, je l'ai dite, elle est la première femme élue Présidente de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo depuis les indépendances.

(Applaudissements)

C'est donc cette dame, au cursus bien rempli, que nous allons écouter ; son message de solidarité qui tenait non seulement à la vie du continent mais, j'en suis sûr, elle abordera la question de la femme.

Madame la Présidente,

Soyez la bienvenue.

Je vous passe la parole.

S.E JEANINE MABUNDA LIOKO [PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, Honorables collègues parlementaires,

Je suis particulièrement heureuse de prendre la parole devant cette auguste assemblée des parlementaires de notre continent.

Peu d'entre nous se souviennent encore avec précision des hauts faits accomplis par les pères-fondateurs de l'Organisation de l'union africaine en 1960. Mais en décidant en 2013 de ne pas réduire le cinquantième anniversaire de notre union à une simple fête de commémoration tous les leaders du continent, plus jeunes ou moins jeunes, se sont tout de même rendu compte que les cinquante prochaines années devront être bien différentes du demi-siècle vécu par les Etats de toute notre région.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Chers collègues,

Auprès des premiers concernés, nos concitoyens eux-mêmes, l'agenda 2063 passe parfois pour une simple vision, sinon une utopie. L'Afrique dirigée par ses propres

citoyens ? Une Afrique devenue puissance mondiale ? Mais, n'est-ce pas là de la science fiction ? S'interrogent-ils.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Estimés collègues,

Tous ces doutes et toutes ces hésitations ne doivent pas faire oublier qu'en dépit des résultats mitigés sur le plan économique, parfois sur le plan politique, les africains ont pu relever un énorme défi en une seule décennie. L'histoire a effectivement inscrit dans ses annales un fait mentionné sur la terminologie « Les indépendances des Etats africains des années 60 ».

Point n'est besoin de rappeler que dans ces périodes fécondes pour l'émergence de nos pays, mon pays, la R.D.C, et d'autres ont participé au processus de libération de certains pays dont l'Angola, la République sud africaine, à travers la Résolution 2505 de l'O.U.A, mieux connue sous le nom de Manifeste sur l'Afrique australe de Lusaka.

A ce propos, la population du Congo n'a jamais oublié la gratitude que lui a témoignée, en 1990, le célèbre ex-prisonnier Nelson Mandela.

En effet, lors de sa libération, le 11 février 1990, c'est à notre pays que Madiba a réservé l'honneur de son tout premier voyage en dehors de la République sud africaine en mémoire de ce combat de libération mené en commun.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Chers collègues,

L'Union africaine a proclamé 2019 l'année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées. La session qui s'ouvre ce jour retient la problématique des réfugiés, des déplacés internes comme l'un de ses thèmes.

Les conflits armés, la pauvreté et le chômage des jeunes sont à la base des grands déplacements des populations au sein de notre continent.

Premières victimes de cette situation des conflits sont les femmes, les jeunes filles et les enfants.

Je voudrais, alors ici, profiter de cet hémicycle pour exprimer ma solidarité à tous les frères et sœurs africains qui se retrouvent dans cette situation de vulnérabilité extrême. Je lance un appel à tous les Etats africains à plus de protection des femmes et des jeunes et à nos partenaires d'accroître leur soutien en faveur des pays qui abritent les réfugiés.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Chers collègues,

Cet état des choses n'est pas insurmontable, car l'Afrique dispose d'un potentiel énorme en termes de ressources humaines, sa jeunesse, des ressources naturelles ou énergétiques pour apporter des réponses à ces défis. Il nous suffit de travailler avec assiduité pour que les priorités que nous nous sommes définies, contenues dans l'agenda 2063, deviennent une réalité.

Nos populations africaines, du Nord, du Sud, de l'Est, comme de l'Ouest, ainsi que du centre, nous interpellent pour que des actions concrètes soient prises en vue d'améliorer leur quotidien. L'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée doivent cesser d'être des cimetières pour la jeunesse africaine. Comme dirigeants, nous avons donc le devoir d'offrir à cette jeunesse des opportunités en termes d'emplois pour que soit bannie la peur du lendemain.

Il est certes vrai qu'en tant qu'organe de l'Union africaine, en attendant la ratification par les Etats-membres du Protocole de Malabo qui confère le pouvoir législatif au Parlement panafricain, il vous appartient de formuler des recommandations et résolutions précises dans le sens de l'amélioration de la gouvernance politique et économique.

Je m'en voudrai si je n'invitais pas solennellement les Etats africains qui ne l'ont pas encore fait à ratifier l'Acte constitutif du Parlement panafricain.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Distingués collègues,

Pour mettre réellement en œuvre des programmes de transformation quantitatifs et qualitatifs dans notre région il est important de garantir un préalable, la tranquillité intérieure par la démocratie.

En ce qui concerne mon pays, le Congo, jadis perçu, faut-il l'avouer, comme mauvais élève de la classe, nous venons en décembre 2018, avec les 46 millions d'électeurs congolais, de procéder à une transition pacifique entre un Président sortant, le Président de la République honoraire Joseph Kabila, et un Président entrant, l'actuel Président de la République Félix Tshisekedi.

C'est la première fois que nous avons en R.D.C un Président sortant à la retraite, vivant, qui s'est retiré après deux mandats, tel que prévu par notre Constitution. Les acteurs politiques viennent de réussir une formule originale en R.D.C.

En effet, les résultats électoraux destinaient la République à une cohabitation indécise entre une majorité présidentielle, différente de la majorité parlementaire, à savoir le Président en fonction dispose de 48 députés au Parlement tandis que l'autre Président sortant dispose de 335 députés pour sa structure politique.

Cependant, dans le souci de cohésion nationale, les vainqueurs à l'élection présidentielle et ceux des élections législatives ont convenu plutôt de constituer ensemble une formation politique commune, une coalition au niveau tant parlementaire que gouvernemental et cette volonté s'est étendue jusqu'à l'Assemblée nationale que j'ai l'honneur de présider depuis avril 2019.

Ainsi, par exemple, dans le travail des commissions permanentes parlementaires de notre assemblée, la présidence de trois sur dix des commissions a été confiée aux députés de l'opposition en dehors de la coalition au pouvoir alors que le poids numérique effectif de l'opposition au sein de notre assemblée le limitait à deux commissions. L'objectif de tous ces mécanismes est de parvenir à une pacification institutionnelle, à anticiper en amont les tensions.

En effet, les leçons de notre histoire nous renseignent que les conflits politiques mal gérés, mal négociés finissent en conflits armés et créent des déplacés internes, thème de notre rencontre d'aujourd'hui.

Ce choix donc de notre nouvelle génération politique, conduite par le Président Tshisekedi, permet une sérénité politique ressentie positivement par notre population.

Dans cette Afrique des Grands Lacs, souvent réputée pour être troublée, notre pays, la R.D.C, peut apporter son expérience dans le processus en cours sur le continent africain. Un vaste Congo en paix est alors un atout pour l'ensemble du continent.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Distingués collègues,

Pour clore mon propos, je félicite l'Union africaine d'avoir réglé le problème de la parité au sein du Parlement panafricain en invitant les Etats d'envoyer au près du Parlement panafricain une délégation parlementaire composée d'au moins deux femmes sur cinq membres. Cela étant dit, moi-même, aujourd'hui pour la première fois en R.D.C, je porte constructivement le combat du positionnement de la femme dans les institutions en vue d'ouvrir la porte non seulement aux femmes dites élites mais aussi à la vaillante femme rurale africaine que nous retrouvons dans tous nos pays sur tout notre continent.

Ainsi, je vous invite à travailler lors de cette session avec abnégation et assiduité pour faire des propositions qui pourront inspirer nos parlements nationaux car aujourd'hui et aujourd'hui l'Afrique et les africains ont besoin de nous pour une réussite collective.

Puissent les idéaux de Nkrumah, de Lumumba, de Senghor, de Nasser, d'Houphouët, de Sékou Touré et de Mandela guider nos travaux.

Que vive l'Afrique, je vous remercie pour votre aimable attention.

M. LE PRÉSIDENT : Merci Madame la Présidente.

Merci pour ce message de solidarité qui a touché le cœur de tout un chacun. Nous devons travailler pour pérenniser les idéaux des pères-fondateurs du panafricanisme. Le message est clair.

Je vais inviter le Secrétaire général à faire des annonces.

M. LE SECRÉTAIRE GENERAL : Merci Excellence.

J'ai trois annonces :

La première est la suivante :

Les groupes régionaux sont invités à leurs réunions, cet après-midi, de 14 h 30 à 18 heures, dans les salles suivantes :

- Groupe régional de l'Afrique centrale, c'est la salle de commission n° 1 ;
- Groupe régional de l'Afrique australe, salle de commission n° 2 ;
- Groupe régional de l'Afrique de l'Est, salle de commission n° 3 ;
- Groupe régional de l'Afrique du Nord, salle de commission n° 5 ; et
- Groupe régional de l'Afrique de l'Ouest, ici dans la Chambre.

Deuxième communiqué :

Les membres de la Commission des Règlements, des Privilèges et de la Discipline sont conviés à une réunion, juste après la séance plénière, dans la salle de Commission n° 4.

J'invite les interprètes qui servent cette séance plénière à se rendre dans ladite salle pour faciliter l'interprétation de cette réunion.

Enfin, il est porté à la connaissance des anciens et des nouveaux membres du Parlement panafricain, qui ont déposé la demande de passeports diplomatiques de l'Union africaine, de bien vouloir se rendre au secrétariat parlementaire pour se faire filmer et relever les empreintes digitales.

Les anciens et nouveaux membres, qui n'ont pas encore déposé leurs demandes de passeport, sont priés de se rendre au secrétariat, au même endroit, pour la même circonstance.

Bien vouloir prévoir deux photos d'identité et l'ancien passeport de l'Union, pour ceux qui vont renouveler leurs passeports. Par contre, pour les nouveaux membres, prévoir deux photos d'identité et le passeport national.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Monsieur le Secrétaire général.

Vous avez oublié deux annonces que je me permets de faire.

Première annonce : la séance-photo, tout de suite après la suspension.

Mais la non moins importante annonce est que tous les invités, ici, présents sont conviés à un déjeuner offert par le Bureau et l'ensemble de parlementaires panafricains. Je crois que le lieu, c'est Gallagher.

Monsieur le Secrétaire général, c'est bien cela ?

M. LE SECRÉTAIRE : C'est bien cela, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : D'accord.

Donc, après la séance-photo, nous irons tous au déjeuner.

Chers collègues, accompagnez les invités au déjeuner ; allons manger et puis on revient travailler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est suspendue. Elle reprendra demain à 9 heures.

(Coup de maillet)

La séance est suspendue !

(La séance est suspendue à onze heures trente-huit minutes deux secondes. Elle reprendra le mardi 8 octobre 2019 à neuf heures)